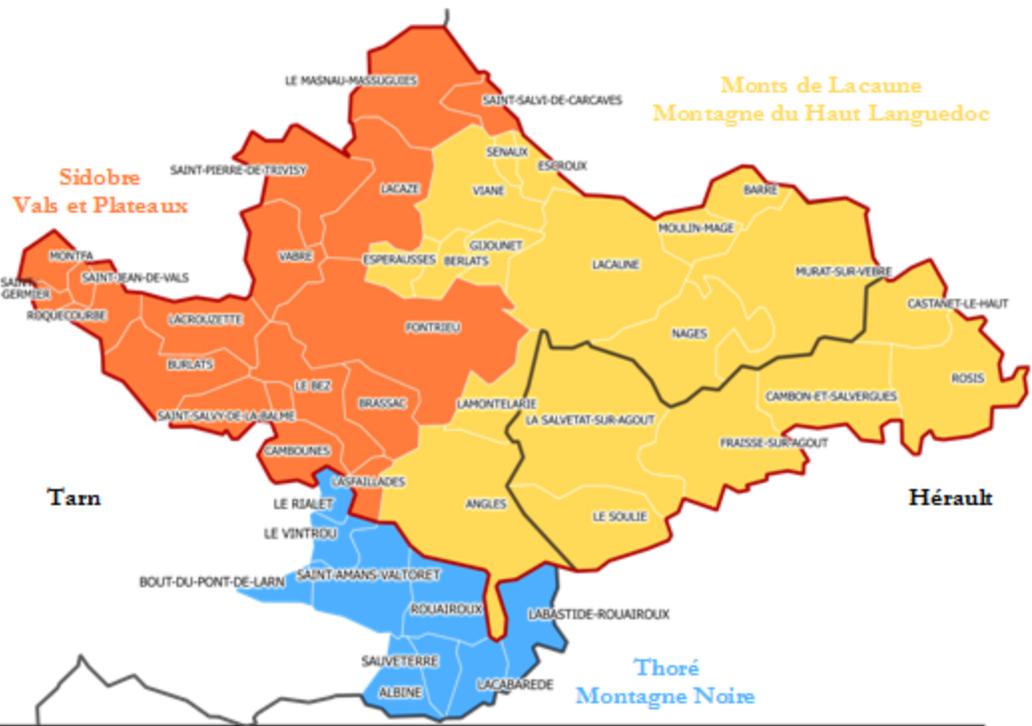


# Règlement du concours de poésie 2018

*Hautes Terres d'Oc*

## Poésie / Slam ...

MÊME  
PAS  
PEUR  
!!!  
Acte VI



Hautes Terres d'Oc – Hôtel de Ville – 81260 BRASSAC

☎ 05 81 43 65 61

✉ [noelle.salvy@hautesterresdoc.fr](mailto:noelle.salvy@hautesterresdoc.fr)

🌐 [www.hautesterresdoc.fr](http://www.hautesterresdoc.fr)

*Hautes Terres d'Oc*

Monts et Lacs en Haut Languedoc  
Sidobre Vals et Plateaux  
Thoré Montagne Noire

Avec le concours du TARN



## Règlement du concours de poésie : « Poésie, Slam ... Même pas peur !!! » Acte VI

Dans le cadre du 20<sup>ème</sup> printemps des poètes 2018, le pôle territorial Hautes Terres d'Oc, en partenariat avec les bibliothèques et les acteurs culturels du territoire, organise la sixième édition du concours de poésie en langues française ou occitane.

Le concours, gratuit, est ouvert aux enfants et aux adultes. Les productions sont individuelles ou collectives. Les adultes s'inscrivent dans le cadre de catégories.

La participation gratuite consiste en l'envoi d'un texte dactylographié ou écrit lisiblement.

Le jury classera les œuvres par public, par catégorie, poème individuel ou poème collectif, en français ou en occitan.

### Les participations individuelles :

**Pour les enfants :** Format libre - pas de catégorie

Enfants – de 10 ans

Jeunes de 10 à 13 ans

Jeunes de 14 à 18 ans

**Pour les adultes (+ de 18 ans) :** Format A4

**5 catégories :**

L'humour - Les uns avec les autres - D'ici et d'ailleurs - Occitan - Expression libre

Le candidat adulte devra impérativement préciser la **catégorie** pour laquelle il concourt. Il enverra au maximum un texte par catégorie.

### Les participations collectives :

- **dans le cadre d'un établissement scolaire :** préciser la classe, l'âge des élèves, le professeur responsable
- **dans le cadre d'un centre de loisirs, d'un atelier périscolaire...** : préciser l'âge des enfants, l'animateur responsable

- **pour une autre association ou groupe de personnes :** préciser la personne responsable du groupe, le nom de l'association
- **« duo des générations » :** 2 personnes ou 2 groupes de personnes rédigent un poème en duo. Le poème pourra être illustré. Seule condition, le mélange des générations : Enfant(s)-Adolescent(s), Enfant(s)-Adulte(s) ou Adolescent(s)-Adulte(s).

Il n'y a pas de catégorie pour les participations collectives.

Les textes doivent être envoyés par courriel : [noelle.salvy@hautesterresdoc.fr](mailto:noelle.salvy@hautesterresdoc.fr) ou par courrier à « **Hautes Terres d'Oc – Hôtel de Ville – 81260 BRASSAC** » ou déposés en main propre dans les bibliothèques (Albine, Bout-du-Pont-de-l'Arn, Brassac, Fraïsse-sur-Agoût, La Salvetat-sur-Agoût, Labastide-Rouairoux, Lacaune-les-Bains, Murat-sur-Vèbre, Roquecourbe, Saint-Amans-Valtoret, Saint-Pierre-de-Trivisy, Vabre), au plus tard **LE SAMEDI 14 AVRIL 2018**.

Chaque candidat, par son envoi, garantit l'authenticité de son texte. Il fait clairement figurer nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, son âge et la catégorie (pour le candidat adulte) dans laquelle il concourt sur un papier libre (différent du papier où est rédigé le texte) pour que son anonymat soit respecté pendant la délibération du jury.

Le jury est constitué de représentants des bibliothèques des Hautes Terres d'Oc, de professeurs de littérature des collèges, de membres d'associations culturelles, de gagnants du concours des éditions précédentes et d'élus.

### À noter dans vos agendas

**La remise des prix aura lieu le samedi 23 Juin 2018 à partir de 16h30 à la Maison du Sidobre à Vialavert - LE BEZ** avec tous les participants.

Les lauréats recevront un prix (livre, matériel d'art créatif, entrée dans un musée, ...).

Pour les candidats ayant obtenu un premier prix et avec leur autorisation, le poème primé sera publié sous format numérique.

Une balade poétique, à partir de 15h00, précèdera la remise des prix sur le sentier des immortels à côté de la Maison du Sidobre.